



VOTEZ SGEN-CFDT AU CNESERAAV pour sortir du millefeuille administratif sans entrer dans la tarte à la crème des économies budgétaires...

Élection des représentants des personnels au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire*

**Fonctionnaires, contractuels, tous les
personnels votent le 14 mars 2016 !**

► La CFDT défend un grand service public de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomique et vétérinaire qui organise la coopération entre écoles, instituts, universités et regroupements territoriaux.

► La CFDT exige que l'État assume ses responsabilités : les missions nouvelles doivent être financées, les personnels doivent être respectés.

CRÉÉ EN 2000, LE CNESERAAV...

► **est présidé** par le ministre chargé de l'agriculture et est composé de 45 membres dont 30 représentants des personnels.

► **est consulté** sur tous les projets de lois et décrets relatifs aux missions des écoles et à la politique proposée par les pouvoirs publics.

► **examine** le budget et se prononce notamment sur les modifications statutaires, les orientations générales, les diplômes, et la gestion des écoles.

Le Sgen-CFDT a obtenu que le CNESERAAV puisse se constituer en groupe de travail permanent susceptible de travailler sur des questions d'intérêt pour les personnels.

UN PROJET POUR NOS ÉTABLISSEMENTS

► **Soutenir** le développement de la formation et de la recherche pour répondre à la demande sociale et environnementale dans nos champs de compétences historiques.

► **Défendre** l'ouverture des écoles et la délivrance de diplômes nationaux de Master-Doctorat, dans le cadre des coopérations territoriales (COMUE).

► **Augmenter** les moyens récurrents alloués aux écoles, réduire le déséquilibre entre soutiens de programme et contrats de recherche et titulariser les contractuels.

► **Améliorer** les conditions de travail des personnels confrontés à une montée de la précarité et des risques psychosociaux.

► **Promouvoir** de bonnes pratiques de gouvernance, et améliorer l'écoute et le dialogue social au sein des instances.

*** Les établissements d'enseignement supérieur agronomiques et vétérinaires sont :
Agrocampus Ouest, AgroParisTech, Agrosup Dijon, Bordeaux Sciences Agro, Enfa, Engées,
Ensp, Enva, Envvt, Montpellier Supagro, Oniris et Vetagro Sup.**

NOS PRIORITÉS AU SEIN DU CNESERAAV

- ▶ **Obtenir** un renforcement du rôle du Conseil, qui doit débattre des objectifs, des actions et des outils d'évaluation de l'enseignement supérieur agricole.
- ▶ **Promouvoir** une simplification des structures administratives mises en place depuis cinq ans dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur agricole.
- ▶ **Exiger** des procédures équitables et transparentes pour le calcul des dotations budgétaires des écoles, les créations de postes, etc.
- ▶ **Renforcer** la coopération inter-établissement au niveau national et européen dans le cadre de programmes financés par l'IAVFF.
- ▶ **Décloisonner** les filières post-bacs et démocratiser de l'accès aux écoles.



LE SGEN-CFDT REVENDIQUE

- ▶ **Un cadre réglementaire** relatif aux droits collectifs des contractuels : rémunérations, cdi-sation, déroulement de carrière, etc.
- ▶ **Une réforme** de la catégorie B de la filière F/R : nombre de places offertes à la promotion, rééquilibrage des primes.
- ▶ **Un rattrapage de salaire** des catégories C en référence aux gains salariaux obtenus par la PFR pour les autres catégories.

La CFDT se bat pour l'équité de traitement entre les personnels, et pour défendre l'intérêt général : rémunérations, conditions de travail, dé-précarisation, prévention des risques psychosociaux...



AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX